

**OBJET**

Le présent contrat a pour objet la livraison bimestrielle par le producteur aux adhérents d'un panier de produits issus de l'exploitation agricole selon les critères définis par la charte des AMAP. Les paniers sont composés de farines de blé T65, T80, T110 de Marc Bardin et de Seigle T90, Sarrasin T80 et Son de blé de Xavier Moget. Contrairement aux farines conventionnelles standardisées, la composition exacte n'est jamais la même. Tous ces produits sont issus de l'AB (Agriculture Biologique), sans résidus chimiques, sans additifs, certifié par Ecocert jusqu'en 04/2024 pour Marc Bardin et pour Xavier Moget en conversion pour l'année 2021 et une certification attendue pour les récoltes 2022.

**DUREE ET LIVRAISON**

Le présent contrat s'étend sur 9 mois, **soit d'octobre 2022 à juin 2023** avec une livraison bimestrielle ; effectuée un jeudi entre **18h45 à 19h30** au centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin à Sassenage. En cas de non retrait du panier par les adhérents, les responsables de la permanence décident de son devenir.

**CONDITIONS DE REGLEMENT**

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat. Le consommateur effectue un versement équivalent à l'intégralité de la prestation répartie avec 1 chèque par livraison correspondants au montant dû mois du tableau au dos. Les chèques sont à libeller à l'ordre de MARC BARDIN et XAVIER MOGET, ils seront remis au producteur chaque mois par le référent.

**DEMISSION**

La démission du consommateur est possible en cours de saison, mais elle implique la signature d'un avenant au présent contrat avec le producteur. Avec obligation pour le consommateur de trouver son remplaçant. L'avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant.

**Type de PANIERS pour la saison :**

Intitulé du panier	Poids (conditionnement)	Prix (€)
FARINES T65	2 KG	5,00
FARINES T80	2 KG	5,00
FARINES T110	2 KG	5,00
FARINES T65	5 KG	11,00
FARINES T80	5 KG	11,00
FARINES T110	5 KG	11,00

Intitulé du panier	Poids (conditionnement)	Prix (€)
SEIGLE T90	1,5 kg	3,90
SARRASIN T80	1,5 kg	6,70
SON DE BLE	1 kg	1,20
SEIGLE T90	4 kg	10,00
SARRASIN T80	4 kg	17,20

**Le présent contrat est passé entre les soussignés :**

<b>Le Consom'acteur : Nom / Prénom :</b>	<b>Tél. Portable :</b>
<b>Adresse :</b>	<b>Mail :</b>

**Et le producteur : MARC BARDIN - LES VERGERS DE LOUISIAS - 780 route de Louisias à CHARAVINES – 38850 – <https://les-vergers-de-louisias-55.websself.net>**  
**Et le producteur : XAVIER MOGET - LE LOPIN D'TERRE - 38360 SASSENAGE**

**Merci d'écrire dans les cases le(s) type(s) de panier choisi(s) et le prix correspondant, par mois**  
 (Vous avez la possibilité de commander plusieurs paniers par mois et de varier d'un mois sur l'autre).

<b>A libeller <u>à l'ordre de Marc BARDIN</u></b>											
<b>Dates prévisionnelles JEUDI</b>	<b>20 octobre</b>		<b>15 décembre</b>		<b>23 février</b>		<b>13 avril</b>		<b>15 juin</b>		
	//////////	Nbr	Prix	Nbr	Prix	Nbr	Prix	Nbr	Prix	Nbr	Prix
FARINES T65 2kg											
FARINES T80 2kg											
FARINES T110 2kg											
FARINES T65 5kg											
FARINES T80 5kg											
FARINES T110 5kg											
<b>TOTAL</b>											

<b>A libeller <u>à l'ordre de Xavier MOGET</u></b>											
<b>Dates prévisionnelles JEUDI</b>	<b>20 octobre</b>		<b>15 décembre</b>		<b>23 février</b>		<b>13 avril</b>		<b>15 juin</b>		
	//////////	Nbr	Prix	Nbr	Prix	Nbr	Prix	Nbr	Prix	Nbr	Prix
Seigle T90 1,5kg											
Sarrasin T80 1,5kg											
Son de blé 1kg											
Seigle T90 4kg											
Sarrasin T80 4kg											
<b>TOTAL</b>											

**NOTA : avec 1 chèque par mois et par producteur**

Montant total de la commande : ..... €

**Signatures :**

Consom'acteur(s)

Producteur(s)

Réalisé à ..... Le .....